



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-75967>

Département(s) de publication : **22, 75, 94**

Annonce n° **24-75967**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ANSES

Correspondant : MME PHAM_ Quy-Hanh, ANSES

Adresse : 14 rue Pierre et Marie Curie, 94701 Maisons-alfort cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0156295204

Adresse internet : <http://www.anses.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de remplacement du système d'automatisme et de télégestion de la station de traitement des effluents du site de Ploufragan de l'ANSES

Lieu d'exécution et de livraison : ANSES, laboratoire de Ploufragan, Plouzané, Niort, site de Ploufragan
31 rue des fusillés - 22440 PLOUFRAGAN, 22440 Ploufragan

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Travaux de remplacement du système d'automatisme et de télégestion de la station de traitement des effluents du site de Ploufragan de l'ANSES

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Toutes personnes morales de droit privé employant plus de cinq cents personnes est dans l'obligation de fournir un BEGES (Bilan des émissions gaz à effet de serre). A défaut, et conformément au code de la commande publique, l'acheteur peut exclure de la procédure de passation le candidat ne respectant pas cette obligation. CF. Article 5.2 du règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 35%
- Développement durable : 10%
- Prix : 55%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 30/07/2024 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
24TRA005

Renseignements complémentaires : Une visite de site est obligatoire six jours avant la date limite de remise des offres. Elle aura lieu sur prise de RDV auprès de Frédéric PABOEUF. Tél. : 02 96 01 85 56 ou le 06 31 88 33 63. Mail : frederic.paboeuf@anses.fr L'attestation de visite signée par les Parties est à remettre dans l'offre du candidat. Les critères de sélection des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation. Durée du marché La durée du marché débute de sa date de notification jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement. Le marché comprend une période de préparation et une période d'exécution des travaux. Période de préparation Il est fixé une période de préparation de chantier comprise dans le délai global d'exécution. Délai global d'exécution des travaux Le délai global d'exécution prévisionnel des travaux est de quatre (4) mois. Il comprend la période de préparation de chantier, l'approvisionnement et l'exécution des travaux. Par dérogation à l'article 18.1.1 au CCAG Travaux, ce délai court à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire d'exécuter les travaux et prestations lui incombant Procédure de recours :1 - instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du général de Gaulle case postale 8630, F -77008 Melun, Tél. : +33160566630, télécopieur: +33160566610.2 - précisions concernant les délais d'introduction de recours :- recours précontractuel (articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative) avant la signature du contrat ;- recours en contestation de validité du marché conclu dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées ;- référé contractuel (articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou, à défaut de parution, six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché.3 - service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du tribunal administratif de Melun, 43 rue du général de Gaulle case postale 8630, F-77008 Melun, Tél. : +33160566630, télécopieur : +33 160566610

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : ANSES

Adresse : Direction des affaires financières Service des achats et marchés 14 rue Pierre et Marie Curie, 94700 Maisons-Alfort

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2572291&orgAcronyme=h8j>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/06/2024